

Monsieur Philip CORDERY  
Député des Français du Benelux  
Assemblée Nationale  
75007 PARIS  
Et  
Madame Claudine LEPAGE  
Sénatrice PS  
Sénat  
15 Rue de Vaugirard  
75006 Paris

Paris, le 12.06.2014

Monsieur le Député, Madame la Sénatrice,

Par courrier en date du 7 novembre 2013, le Ministre des Affaires étrangères et la Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger vous avaient confié la mission d'identifier des mesures qui seraient à même de limiter l'augmentation des frais de scolarité dans les établissements scolaires français homologués à l'étranger.

Conscients des enjeux de cette mission, nous souhaitons aujourd'hui la prolonger de six mois.

Nous vous remercions encore de votre implication sur ce sujet, si important pour nos concitoyens résidant à l'étranger mais aussi pour notre diplomatie économique et d'influence et vous prions de croire, Monsieur le Député, Madame la Sénatrice, à l'assurance de notre haute considération.



Fleur BELLERIN

Secrétaire d'Etat  
chargée du Commerce extérieur,  
de la promotion du Tourisme  
et des Français de l'étranger



Laurent FABIOUS

Ministre des Affaires étrangères  
et du Développement international